

Les origines de la médecine préventive universitaire en France de 1920 à 1940 *

par Mme Claudine LE MESTRE-SIMON **

Assistante sociale, Médecine préventive universitaire de Rennes
D.E.A. d'histoire et civilisations

La médecine préventive universitaire en France est née de l'initiative des étudiants anciens combattants après la Première guerre mondiale. Soutenus par les professeurs des Facultés de médecine, ils ont obtenu la création d'un sanatorium et la mise en place de consultations dans les diverses universités. En 1938, le Service de contrôle médical a été officiellement créé, mais l'obligation de s'y soumettre n'est apparue qu'après 1945.

Notre profession nous a conduit, modestement, à tenter de cerner un secteur particulier de la vie universitaire, celui de la prévention médicale : celle-ci prend place dans le grand mouvement de la médecine sociale qui s'amorce au début du XX^e siècle, à la suite des travaux de Pasteur et de ses disciples. Mais, comme l'écrivait en 1965, le docteur Douady, l'un des pères fondateurs de la médecine préventive universitaire : « On ne trouve, dans l'histoire sociale des étudiants, aucune donnée d'ordre sanitaire antérieure à la Première guerre mondiale » (1). Cette phrase est importante, venant d'un homme qui a voué sa vie à la résolution de ce problème. Et il

* Communication présentée à la séance du 24 novembre 1984 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 2, rue Legraverend, 35000 Rennes.

(1) « La médecine préventive et curative et son évolution », in *Revue d'hygiène et de médecine sociale*, Paris, 1965, t. XIII, n° 4, p. 304.

ajoute : « C'est dans les années 1920 que des dirigeants de l'Union nationale des étudiants de France, qui étaient plus âgés que d'ordinaire, puisqu'ils étaient eux-mêmes des « jeunes anciens combattants », ont été confrontés avec le problème de la tuberculose. Les plus anciens d'entre nous savent quels ravages cette maladie faisait à ce moment. Les étudiants tuberculeux n'avaient guère le choix qu'entre les sanatoriums populaires, où ils n'avaient pas de grandes facilités pour travailler, et les sanatoriums privés, établissements de luxe où l'on vivait dans une ambiance d'oisiveté plus ou moins dégradante au point de vue intellectuel. Un phtisiologue suisse doublé d'un apôtre, le docteur Louis Vauthier, conçut l'idée de donner aux étudiants suisses et aux nombreux étudiants de tous pays qui habitaient en Suisse, un sanatorium universitaire où des cours seraient faits par des professeurs des universités voisines. Il l'ouvrit en 1922, à Leysin. Les étudiants français, qui se réunissaient un an après, en 1923 à Clermont-Ferrand, pour leur congrès annuel, ont décidé de suivre cet exemple et de faire soigner ensemble, en une petite collectivité universitaire, leurs camarades tuberculeux. Mais, de la décision à l'exécution, il y a souvent loin : dix années furent prises par des difficultés de finances et de chantier, et ce n'est qu'en 1933 que le sanatorium de Saint-Hilaire-du-Touvet a pu être ouvert. »

Les pionniers

C'est à Strasbourg — en 1929 — et à Nancy — en 1932 — que s'organisèrent les premières consultations médicales destinées aux étudiants. Elles étaient facultatives et dans les cas d'une indication de traitement on conseillait aux étudiants de recourir à un médecin de famille ou à un spécialiste. Au début de l'expérience, pour des raisons budgétaires, cet examen fut réservé aux étudiants de première année. Il avait paru en effet tout indiqué au moment où ces jeunes gens devaient affronter une existence nouvelle, généralement moins hygiénique et plus fatigante que la vie sous le toit familial. A Strasbourg, de 1929 à 1936, 1 747 étudiants subirent les visites de médecine préventive. A Nancy, de 1932 à 1936, 2 015 étudiants furent examinés. A l'origine de ces centres figuraient les noms des docteurs Vaucher et Strauss, pour Strasbourg, et le professeur Parisot, pour Nancy.

Successivement, des centres analogues à ceux des universités de l'Est de la France se développèrent à partir de 1930 : à Besançon (1932), Poitiers, Lille, Bordeaux, Lyon (1933), Grenoble et Montpellier (1936). Le Centre de dépistage de la tuberculose pour les étudiants de première année fut inauguré à Paris en 1935, à l'hôpital Laennec. L'organisation en était due au docteur Rist. Les visites facultatives comprenaient des examens cliniques, radiologiques et bactériologiques. Elles se passaient dans les services du professeur Besançon, des docteurs Rist et Courcoux, en accord avec le doyen Roussy. Parallèlement, un dispensaire antituberculeux fonctionnait dans le cadre de la Cité universitaire, sous la direction du docteur Pellissier. Il s'adressait à tous les résidents de cette fondation internationale en voie d'achèvement. Le but de ce service était triple :

- 1) pratique médicale ordinaire, service de polyclinique et de vénérologie ;
- 2) médecine préventive ;
- 3) contrôle médical des aptitudes sportives.

A cette époque, 2 500 étudiants vivaient à la Cité. Dans l'année universitaire 1937-1938, 2 311 étudiants — 1 472 Français et 839 étrangers, âgés de 16 à 26 ans —, soit 92 % de la population totale, furent examinés.

Les difficultés auxquelles se heurtèrent les promoteurs de ces centres, médecins vacataires ou bénévoles ainsi que les représentants de l'administration universitaire, furent de deux ordres. D'une part, l'insouciance générale des étudiants quant à leur santé et, de l'autre, la peur devant les contraintes auxquelles ils auraient dû se soumettre le cas échéant. Le seul moyen efficace de contrôler toute la population des universités françaises eût été l'obligation de ces examens préventifs. Juridiquement, on ne pouvait encore l'imposer.

Le sanatorium du Touvet

L'institution la plus importante en matière d'équipement sanitaire destiné aux étudiants de l'entre-deux-guerres fut la Fondation « Sanatorium des étudiants de France » en 1933. La construction se fit à Saint-Hilaire-du-Touvet, sur le plateau des Petites-Roches (Isère) où s'élevaient, en même temps, deux autres sanatoriums : l'un appartenant à l'Association métallurgique et minière, l'autre au département du Rhône. Il fut terminé en fin d'année 1932. La Fondation engagea alors comme médecin-directeur du Centre le docteur Daniel Douady. Comme le rappelait ce dernier, lors d'une interview (2), « en fait, le chantier n'était pas terminé : nous errions dans quelque chose... qui ressemblait à une ruine et où personne ne pouvait loger : trois cents carreaux cassés depuis plusieurs années ! ». En réalité, le docteur Douady ne fut pas parachuté par le hasard du sort auprès de la population étudiante tuberculeuse.

En effet, D. Douady, né en 1904 à Brest, de parents universitaires, fut lycéen à Lyon, puis étudiant en médecine à Paris. Jeune interne des hôpitaux de Paris, il fut réformé pour tuberculose pulmonaire. Il prit ses fonctions de médecin-directeur à Saint-Hilaire-du-Touvet le 1^{er} décembre 1932, avec le docteur René Cohen, comme adjoint. En mars 1933, le sanatorium recevait ses premiers malades. Il fut inauguré en 1935, sous la présidence d'Edouard Herriot. Le nombre de lits, dès son ouverture était de 180, dont 145 pour les étudiants et 35 pour les étudiantes qui résidaient dans un pavillon séparé. Ce chiffre se révéla très vite insuffisant, compte tenu du nombre des demandes. Plus tard, en 1938-1939, avec l'appui du ministre Jean Zay, une aile nouvelle s'ajouta au bâtiment initial. En 1940, elle était achevée grâce à une subvention de l'Éducation nationale : 250 lits étaient mis à la disposition des étudiants.

(2) « Spécial Dr Douady et Fondation S.E.F. », in *Revue Guy Renard*, Paris, mai 1970, n° 177.

Quant à la durée du séjour, les cures n'étaient jamais inférieures à trois mois et ne dépassaient qu'exceptionnellement dix-huit mois ou deux ans. L'activité médico-chirurgicale était importante ; le sanatorium possédait, outre son installation radiologique, une salle d'opération, ce qui permettait de pratiquer sur les lieux mêmes toutes les interventions de chirurgie pulmonaire, mais aussi de chirurgie générale. Ce sont les chirurgiens spécialisés, professeurs à la Faculté de Grenoble, qui se déplaçaient pour ces interventions. Dans le classement par facultés, le pourcentage des étudiants en médecine se révèle le plus important (30 %). A cette époque, en effet, leurs conditions de travail étaient très dures : stages chaque matin dans les hôpitaux, puis cours et travaux pratiques à la Faculté de médecine. Ils fournissaient également des efforts intellectuels intenses à certaine période de l'année, avant les examens, avant le concours de l'externat ou de l'internat.

Dans l'ensemble, presque les trois quarts des étudiants malades sortaient guéris ou suffisamment améliorés pour reprendre leurs études, immédiatement ou après une période de repos.

Dans la revue *Guy Renard* de mai 1970, lors d'une interview de D. Douady à qui l'on demandait ses impressions sur ses malades de cette époque, celui-ci répond : « Ceux qui étaient atteints de tuberculose nous arrivaient à Saint-Hilaire en pleine maladie, car le dépistage n'en était, en 1935, qu'à ses tout premiers débuts. La cure de repos et les traitements étaient, pour eux, une question de vie et de mort. Les décès au sanatorium n'étaient pas rares, mais il faut dire que, par l'effet de la jeunesse et de la vie communautaire très cordiale et bien remplie, le tonus de chacun prenait aisément le dessus... la relation médecin-malade était quelque chose comme la relation d'un blessé avec son chirurgien, amplifiée par la longueur du temps passé. On faisait, avant la lettre, du Balint, que dis-je, du super-Balint ! »

Ainsi se trouva réalisé et justifié un établissement qui a joué dans l'organisation universitaire un rôle complexe et singulier : c'est à la fois un centre de traitement et un centre d'activité intellectuelle.

L'intervention de l'Etat

Les expériences que nous venons d'exposer ne bénéficiaient d'aucun secours financier officiel. Les associations d'étudiants réclamaient des mesures d'ensemble, surtout à partir de la constitution du gouvernement du Front populaire. Une commission nationale, réunie autour du docteur Douady, se prononçait pour l'obligation des visites médicales. L'U.N.E.F., au Congrès de Nice — avril 1938 —, après avoir pris connaissance du rapport de la Commission préventive, présenté par Alfred Rosier et Daniel Douady, se soucia une nouvelle fois de protéger plus efficacement la santé des étudiants. Elle demanda aussi que la médecine préventive universitaire, qui était jusque là un ensemble d'organisations privées, gérées par les Universités, devienne une organisation nationale, obligatoire, généralisée à l'ensemble de la population estudiantine. Cette motion, après maintes

discussions, fut votée à l'unanimité et adressée le 24 mai 1938 par Le Mazou, secrétaire général de l'U.N.E.F., au ministre Jean Zay.

Il apparaît incontestablement que ces demandes de l'U.N.E.F. dépassaient même celles de la Commission de médecine préventive : pluralité des centres, obligation des visites médicales, cotisation annuelle pour tous les étudiants, prophylaxie de la tuberculose et des maladies vénériennes.

Face à ces mouvements et à ces réclamations des « intéressés », les pouvoirs publics ne pouvaient rester indifférents. C'est ainsi que, sur la proposition de Jean Zay, un décret-loi fut signé le 17 juin 1938. Il instituait un service de contrôle médical et d'entr'aide en faveur des étudiants et autorisait les universités à percevoir un droit annuel sur chaque étudiant pour l'affecter par priorité à la Médecine préventive universitaire. Toutefois, les visites médicales n'étaient pas obligatoires.

Ainsi, cette médecine préventive universitaire, réclamée à la fois par les plus hautes personnalités du monde médical et universitaire, tout autant que par l'U.N.E.F., se voyait enfin officiellement créée. Ce décret laissait espérer des réalisations immédiates... mais la Deuxième guerre mondiale survenait...

Parvenue au terme de cette première mise au point, nous voudrions insister sur quelques éléments essentiels :

1) C'est à l'initiative d'un groupe indépendant et non d'une quelconque administration qu'a été formulée la demande de création d'un service médical pour les étudiants : ceux-ci avaient été peu à peu sensibilisés aux dangers de la tuberculose vigoureusement dénoncés depuis le début du XX^e siècle par tous les praticiens de la médecine sociale.

2) Ce sont ces spécialistes, que l'on peut considérer comme de véritables militants, à la suite du docteur Armaingaud, fondateur, dès 1832, de la « Ligue préventive contre la tuberculose », et de Calmette, créant à Lille, en 1901, le premier dispensaire antituberculeux de France, qui les ont soutenus dès le début en instituant librement des consultations dans les différentes universités françaises.

3) L'intervention de l'Etat n'a été que le couronnement d'une série d'actions qui répondaient à des besoins généraux que la loi se devait de reconnaître.

Pendant la Seconde guerre mondiale, la chimiothérapie sulfamidée ouvre des perspectives nouvelles de lutte contre le fléau. C'est d'abord en Suède que Lehmann met en évidence l'action du P.A.S. Au même moment, aux Etats-Unis, Waksman découvre la streptomycine dont le succès se révèle foudroyant. Nouveau bond en avant, en 1952, avec l'utilisation de l'isoniazide. Utilisés en association, les trois grands antibiotiques vont triompher du B.K.

Après la Deuxième guerre mondiale, une nouvelle vague de réalisations médico-sociales s'est déclenchée. Pendant que l'Etat unifiait et organisa,

par l'ordonnance du 18 octobre 1945, les Services d'hygiène scolaire et universitaire sur le plan national et donnait, en 1946, un statut aux Services de médecine préventive de l'Enseignement supérieur, les étudiants de leur côté, reprenaient l'initiative. Leurs efforts aboutissaient à la loi du 23 septembre 1948 créant un régime étudiant de la Sécurité sociale. La gestion en fut confiée à la Mutuelle nationale des étudiants de France. Nous pouvons maintenant affirmer qu'il y a là une continuité historique et les militants de la M.N.E.F. rejoignent ceux de l'« Assemblée générale des étudiants » qui œuvraient déjà dans le même sens en 1920.

SUMMARY

University preventive medicine was born on ex-service students' initiative after the 1st world war. Supported by the teachers of the medicine Faculties they achieved the establishment of a sanatorium and the organization of medical consultations in the different universities. In 1938, the medical control service was officially created but the obligation to comply with it appeared after 1945 only.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Archives personnelles du docteur Daniel Douady.
- 2) Archives de la Fondation « Santé des étudiants de France » à Paris.
- 3) *Ouvrages :*
BOURRELIER (Henri). — « La vie du quartier Latin. Des origines à la Cité universitaire » (Paris, Bourrelier, 1936, 231 p.).
BERNARD (Etienne). — « Tuberculose et médecine sociale » (Paris, Masson, 1938, 157 p.).
BURNET (Etienne). — « Prophylaxie de la tuberculose ». Applications en Europe » (Paris, Masson, 1933, 375 p.).
DEBAR (Denis) et MAZEL (Henri). — « Techniques et perspectives de médecine scolaire » (Paris, Doin, 1963, 646 p.).
DOUADY (Daniel). — « Les sanatoriums universitaires français » (Paris, édité par la Fondation « S.E.F. », 1952, 215 p.).
GAU (Jacques A.). — « Le Régime de Sécurité sociale des étudiants » (Paris, R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1960, 367 p.).
GERBOD (Paul). — « La condition universitaire en France au XIX^e siècle » (Paris, P.U.F., 1965, 720 p.).
GUERRAND (Roger-Henri). — « Les lycéens révoltés, étudiants révolutionnaires au XIX^e siècle » (Paris, Le Temps, 1969, 96 p.).
ROBERT (Auguste) et DUBAS (Henri). — « L'Hygiène scolaire et universitaire » (Paris, Masson, 1964, 338 p.).